



COMPTE RENDU

COMMISSION NATIONALE DES JUGES ET ARBITRES

21 et 22 mai 2011

Étaient présents : Emmanuel GIRARD – Emmanuel BRUGVIN – Hélène BOURDON - Michel LETIENNE – Frédéric GRUYELLE – Pierre MENISSIER – Chantal MERCIER – Jean COMBES – Philippe DUMOULIN – Maryse VISEUR – Cyril NIVEL – Georges LE PALLEC

1. AG de l'AFCAM	<ul style="list-style-type: none">• Judges et Arbitres mis à l'honneur lors de l'AG de l'AFCAM :<ul style="list-style-type: none">- ALBERT MAYER : proposition de lui remettre lors de l'Assemblée Générale d'Alsace- FRANCOIS EVRARD proposition de lui remettre lors des finales du Championnat de France à Saint Omer les 02 et 03 juillet 2011• Proposition pour le prochain trophée de l'AFCAM en 2012<ul style="list-style-type: none">- Discipline : DescenteDiscipline : Wave ski ? Il est à noter que Thierry NOEL DUBUISSON a reçu la médaille d'Argent de l'AFCAM à l'occasion de cette Assemblée Générale.<ul style="list-style-type: none">-
2. Listing des Juges Arbitres	<p>Point sur le listing des Juges Arbitres</p> <ul style="list-style-type: none">• 2057 Judges et Arbitres dans la base de données fédérales (2010)<ul style="list-style-type: none">- 310 nouveaux Juges Arbitres<ul style="list-style-type: none">o 199 Judges et Arbitres régionauxo 32 Judges et Arbitres interrégionauxo 66 Judges et Arbitres nationauxo 13 Judges et Arbitres internationaux <p>Il est demandé à chaque discipline de faire le point sur l'activité des juges sur cette liste, car suite à une enquête de l'AFCAM, nous ne sommes pas en mesure pour l'instant, de donner le nombre de juges et d'arbitres en activité pour une année, mais seulement le nombre de juges et d'arbitres en exercice, en liste.</p>
3. Catégories de Juges Arbitres	<p>Nous avons proposé de mettre en place une évaluation des juges et arbitres nationaux en les classant en trois catégories A-B-C. Afin de valoriser la formation et la progression des juges et des arbitres, lors de la nouvelle fabrication des cartes de juges (datant de 2002), il est proposé de différencier les niveaux de juges et d'arbitres, conformément aux listes proposées par les CNA, suivant les règles suivantes</p> <ul style="list-style-type: none">• Niveau A : carte OR• Niveau B : carte ARGENT• Niveau C : carte BRONZE <p>Chaque Commission Nationale d'Activité doit travailler pour mettre en place le système d'évaluation de ses Juges ou Arbitres. Ce système doit chercher à améliorer la formation et la qualité des jugements et de l'arbitrage, avec la participation de juges ou d'arbitres d'expérience.</p>

4. Juges et Arbitres Internationaux	<ul style="list-style-type: none"> Point sur les listes de Juges Arbitres en poste pour les manifestations internationales (voir annexe Cyril NIVEL) Point sur les candidats à l'examen de Juge Arbitre International <ul style="list-style-type: none"> Imaginer une pré-formation avant d'envoyer les candidats, passer l'examen Procédure d'accès à l'examen de Juge Arbitre International <ul style="list-style-type: none"> Proposition de faire payer les droits d'inscription aux personnes qui n'auront pas respecté la procédure fédérale •
Décision du Bex	<p>La FFCK rappelle que l'inscription à un examen de Juge International doit être faite par la FFCK.</p> <p>La FFCK ne prendra pas en charge l'ensemble des frais des personnes qui n'auront pas respecté cette procédure.</p>
5. Colloque de l'arbitrage	<p>Proposition de l'organisation d'un Colloque de l'arbitrage en janvier 2012, sur la région parisienne pour 135 personnes environ.</p> <p>Contenu : Formation continue des juges arbitres des différentes disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation du corps arbitral d'une autre fédération et de la mise en place du système de l'évaluation des juges et des arbitres Gestion des conflits <ul style="list-style-type: none"> - présentation orale de base - cas concrets - quel message à faire passer ? Remise des trophées <ul style="list-style-type: none"> - Slalom : 3 trophées - Course en Ligne : 2 trophées - Océan Racing : 1 trophée - Wave Ski : 1 trophée - Freestyle : 1 trophée - Polo : 2 trophées <p>Les référents de chaque discipline devront faire un petit « laïus » pour les nominés</p> <ul style="list-style-type: none"> Travail sur la deuxième journée avec les CNA Point sur les règlements
Décision du Bex	Accord de principe. Voir les modalités opérationnelles
6. Formation	<ul style="list-style-type: none"> Point sur les formations de Juge Arbitre <ul style="list-style-type: none"> <u>Course en ligne</u> : bonne participation et stage correct dans l'ensemble pour les interrégions Nord et Est, pas de formation dans Ouest car très grosse formation l'année dernière <u>Slalom</u> : une formation sur chaque inter région avec l'examen prévu lors des finales N3 de celle-ci <u>Polo</u> : une formation théorique en janvier, reste à faire la validation de la partie pratique lors d'un stage équipe de France (formation pratique annulée au dernier moment suite à une journée de championnat). <u>Descente</u> : la formation devait être faite sur les championnats de France : manque de personnes pour faire la formation <u>Océan Racing</u> : pas de formation cette année Voir pour la remise à jour des outils de formation.
7. Officiel	<ul style="list-style-type: none"> Point sur l'harmonisation de la définition des « officiels » Présentation de la terminologie proposée lors de la dernière Commission Sportive avec une définition : <ul style="list-style-type: none"> ○ Responsable d'organisation ○ Arbitre d'un match en kayak polo ○ Juge de départ (Starter) ○ Juge de parcours (virage, ligne, porte, passage de bouée,...)

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Juge d'arrivée <input type="radio"/> Chronométreur <input type="radio"/> Juge Arbitre <input type="radio"/> Représentant de la Commission d'Activité <input type="radio"/> Délégué AFLD <input type="radio"/> Responsable informatique <input type="radio"/> Responsable sécurité
8. Règles d'arbitrage	<p>Uniformisation des règles d'arbitrage (proposition)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix d'une première instance avec le juge arbitre ou l'arbitre en kayak polo, pour une prise de décision directe en fonction du règlement • Conserver un Comité de Compétition, pour les choix techniques (validation du parcours, conditions de la compétition, prise de décision en cas de défaut d'explicitation du règlement) • Définition de la durée de la manifestation (compétition, entraînement, échauffement, contrôle des embarcations et des EPI (équipements de protection individuelle)) • Choix pour la composition d'un Jury d'appel en deuxième instance (sans la présence du Juge Arbitre) pour traiter les appels sur les cas sportifs. • Tous les problèmes d'incivilité (non sportif) seront réglés en première instance par le Jury d'Appel (déclassement, disqualification). Pas d'amende, pas de peine d'inéligibilité, pas de suspension de licence (Ceci est du ressort de la Commission de Discipline) • Sur un Championnat de France, il semble important de séparer le Comité de Compétition et le Jury d'Appel • En cas de modification de règlement, lors du Championnat de France, celui-ci ne peut être de la responsabilité unique de la CNA. Ce Jury d'appel pourrait se réunir sous la présidence d'un membre du BEX (si présence). <p>Rôle du Juge Arbitre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est nommé pour des courses nationales, par la CNA • Le juge arbitre enquête sur les faits de course et sur les appréciations de ces juges ou arbitres • Il prend une décision conformément au règlement (pénalité prononcée en fonction des règles) • Il est souverain sur un fait de jugement et sa décision n'est pas attaquable. <p><u>Le Jury d'Appel</u> (et non Jury de course)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au Championnat de France, il pourrait se composer de quatre personnes : <ol style="list-style-type: none"> 1) du Président fédéral ou son représentant, 2) du Président du CRCK ou son représentant, 3) du Président du Conseil Fédéral ou son représentant, 4) du Président de la CNA ou de son représentant. <p>Au regard des problèmes de frais de déplacement, en cas d'absence du Président Fédéral ou de son représentant, le Jury d'Appel peut se composer sur le modèle national.</p> • Hors Championnat de France Au niveau national, ou interrégional il se compose de trois personnes : <ol style="list-style-type: none"> 1) du représentant CNA (président), ou de son représentant 2) du responsable d'organisation ou de son représentant (ne peut être compétiteur) 3) d'un représentant soit des chefs d'équipes, soit des entraîneurs, soit des compétiteurs au choix de chaque commission d'activité. • Au niveau régional, Il se compose de trois personnes <ol style="list-style-type: none"> 1) du Président Commission Régionale de l'Activité ou son représentant 2) du responsable d'organisation ou de son représentant (ne peut être compétiteur) 3) d'un représentant soit des chefs d'équipes, soit des entraîneurs, soit des

compétiteurs en fonction de la discipline.

Le Jury d'Appel

- 1) Il se réunit sous la responsabilité de son président, à la demande d'une réclamation écrite d'un licencié FFCK sous réserve du dépôt d'un chèque de 75 € à l'ordre de la FFCK, dans un délai de (A fixer par chaque Commission en fonction de la discipline)
- 2) Il traite en deuxième instance, les problèmes de procédure d'ordre sportive et en première instance, les problèmes d'incivilité.
- 3) Un rapport est établi dans le cas d'incivilité et transmis au Président de la FFCK

Le Comité de Compétition (et non Jury de course)

- 1) Il se compose du Juge Arbitre, des trois membres du jury d'appel (hors Championnat de France) et éventuellement de personnes ressources en fonctions des CNA (responsable sécurité, représentant compétiteur).
- 2) Il se réunit à la demande de l'un de ses membres
- 3) Il valide le parcours, les conditions de la compétition et aide à la prise de décision dans tous les cas non prévus par le règlement

- Rappel :

La commission de Discipline se compose d'une commission en première instance (Commission de Discipline et Distinction) et une commission d'appel (conformément au règlement intérieur et à l'article R131-3 du Code du Sport).

Elles sont investies de pouvoirs disciplinaires avec des pénalités sportives : déclassement disqualification,

Des sanctions : avertissement, blâme, suspension de compétition, retrait provisoire de licence, radiation, inéligibilité pour une durée déterminée aux instances dirigeantes.

Les commissions de Discipline sont saisies par le BEX, soit suite à un courrier au Président Fédéral, soit suite à un rapport dont la sanction ne semble pas adaptée par le BEX ou le Président.

Pour un cas grave, les sanctions au sein de la Fédération peuvent s'ajouter à une plainte en justice.

Propositions d'articles au règlement général

- Article sur la Sécurité :
 - Tout participant à une compétition est tenu de porter secours à toute personne en danger sur une compétition.
 - Tout licencié est tenu de ne pas adopter des comportements qui pourraient s'avérer dangereux pour lui-même, pour d'autres compétiteurs, pour des sauveteurs ou des spectateurs.
- Article sur les Fraudes :
 - Des sanctions seront prises pour toutes fraudes (ou tentatives de fraude) d'un compétiteur sur l'inscription ou sur la participation à une compétition.
 - Un compétiteur peut être disqualifié pour l'ensemble d'une compétition en cas de non respect des règles de sécurité concernant l'embarcation décrite dans les règlements spécifiques et dans les équipements de protection individuelle (casque, gilet d'aide à la flottabilité, ...)
- Article sur les Agressions :
 - Toute agression, même verbale envers un officiel, un compétiteur, le public, peut entraîner une disqualification pendant toute la durée de la compétition, sans supprimer les suites que pourrait donner la Commission de Discipline Fédérale et un dépôt de plainte éventuelle en justice pénale.
 - En cas de comportements irrespectueux, violent ou en contradiction avec l'éthique sportive, tout licencié FFCK peut être sanctionné, même en tant que simple spectateur. La peine pourra être aggravée pour un dirigeant, un entraîneur, un chef d'équipe, un juge ou un arbitre.
- Article sur les cérémonies protocolaires :
 - La remise des récompenses fait partie de la compétition. Elle s'effectue en

	<p>conformité avec le protocole prévu au guide de l'organisateur en respectant les règles concernant la publicité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les compétiteurs qui reçoivent une récompense doivent être présents à cette cérémonie et respecter le protocole. A défaut, ils peuvent être sanctionnés. Il est souhaitable que sur tous les Championnats de France, les compétiteurs qui reçoivent une récompense, puissent porter une tenue officielle de leur Club.
9. Vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure vestiaire (base des achats supplémentaires) <ul style="list-style-type: none"> Définition des listes Juges Arbitres en exercice Gestion des tailles (fiche vestiaire à fournir lors des formations) Vêtements de base (dotation) : <ul style="list-style-type: none"> Polo couleur au choix : noir ou blanc Parka • Lier le renouvellement de la carte de Juges Arbitres avec le vestiaire • Achat supplémentaire : <ul style="list-style-type: none"> Polaire Parka Autres • La course en ligne fera une proposition spécifique pour son vestiaire
10. Prochaine réunion	<ul style="list-style-type: none"> • Prochaine réunion le 15 octobre 2011 de 18 h 00 à 22 h 00